



# PRÉSENTATION DE LA FORMATION

10<sup>e</sup> session nationale

## Management stratégique de la crise

*(Titre RNCP niveau 7, équivalent bac + 5)<sup>1</sup>*

2022-2023

Candidature à transmettre entre  
**le 16 février et le 27 mai 2022**

(1) <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36228/>

Ces dernières décennies, les professionnels de la gestion de crise ont dû s'adapter à une évolution des défis auxquels ils sont confrontés. De façon de plus en plus récurrente, il y a des crises régulières liées au dérèglement climatique, phénomène qui amplifie et augmente des crises déjà connues comme les incendies ou les inondations. La montée en puissance des phénomènes hybrides nécessite une implication et une coordination des acteurs et des institutions (publiques et privés) chargés de la gestion de ces événements. La prévention par la planification et la veille, mais aussi la résilience, deviennent les maîtres mots pour prévenir les différents risques et les menaces, mais également pour atténuer les impacts des crises. Les managers et les acteurs de la crise sont ainsi sollicités pour préparer leur structure d'appartenance aux enjeux de toutes natures susceptibles de remettre en question leur existence. La professionnalisation et l'optimisation de la montée en compétence de ces acteurs professionnels deviennent des enjeux fondamentaux. La création, l'existence et le maintien de formations visant à former des acteurs de façon transversale est indispensable. Le livre blanc de la sécurité intérieure du 16 novembre 2020 a, par ailleurs, positionné l'IHEMI comme l'acteur des formations aux risques et à la gestion des crises, compte tenu de l'importance stratégique des enjeux pédagogiques liés à ces thèmes.

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

La 10<sup>e</sup> session nationale « Management stratégique de la crise » débutera en septembre 2022. L'objectif de cette session est de mettre les participants en capacité d'initier, dans leur structure, une politique efficace de gestion des risques et de réponse aux crises et de créer les conditions d'une culture de crise adaptée aux contraintes sociétales et économiques.

Ouverte à une vingtaine d'auditeurs de haut niveau, elle est organisée en séminaires de quatre jours par mois de septembre à juin. Les modules de formation intègrent les questions de planification de crise et de continuité d'activité, de communication de crise et de prise de décision dans des environnements incertains. Ils allient corpus théorique, études de cas, mises en situation de crise, création d'outils de planification et d'aide à la décision. Son originalité et sa force sont d'inclure les trois dimensions du risque : **risque systémique** (atteinte des systèmes qui structurent une société), **risque stratégique** (décisions relatives aux stratégies, programmes et services où les incertitudes futures sont significatives) et **risque opérationnel** (risque de perte du à des personnes, processus ou systèmes inadéquats ou défaillants, ou résultant d'événements extérieurs). Les participants peuvent également suivre les conférences et séminaires communs avec les autres sessions nationales de l'IHEMI.

## PUBLICS DE RÉFÉRENCE

Les auditeurs de la session nationale « **Management stratégique de la crise** » sont prioritairement choisis parmi les :

- élus nationaux et locaux ;
- membres du Conseil économique, social et environnemental ;
- magistrats de l'ordre administratif, financier et judiciaire ;
- administrateurs des assemblées parlementaires et du Conseil économique, social et environnemental ;
- hauts fonctionnaires d'État, territoriaux et hospitaliers membres des corps recrutés par la voie de l'École nationale d'administration ou de niveau équivalent, les agents contractuels de haut niveau ;
- cadres de catégorie A des trois fonctions publiques et agents contractuels de niveau équivalent ;
- officiers et commissaires de la police nationale ;
- officiers et membres des corps de commandement des trois armées, gendarmerie nationale et des sapeurs-pompiers ;
- universitaires et chercheurs de haut niveau des secteurs public et privé ;
- directeurs de préfectures et fonctionnaires du cadre national des préfectures, notamment responsables des services interministériels de défense et de protection civile (SIDPC), et assimilés ;
- cadres supérieurs, dirigeants et associés d'entreprise ;
- membres des professions libérales ;
- dirigeants syndicaux nationaux ;
- journalistes ;
- personnalités qualifiées exerçant dans les secteurs économique, social, scientifique, juridique, associatif, culturel et culturel ;
- auditeurs issus des institutions européennes ;
- auditeurs étrangers, issus des corps supérieurs de la police, de l'armée et de la justice, maîtrisant la langue française, sur proposition de leurs autorités nationales respectives, relayée par les ambassades ;
- auditeurs étrangers issus du secteur privé exerçant leur activité en France et maîtrisant la langue française ;
- consultants.

Les formations sont ouvertes aux personnes en situation de handicap. En fonction de la nature du handicap, la présence permanente d'un accompagnant pourra être requise.

### Prérequis

Cette formation est qualifiée de niveau 7 au Répertoire national de la certification professionnelle (RNCP).

Les candidats sont choisis parmi un public de référence dont la liste est énumérée dans le présent dossier de présentation.

Cette formation est ouverte à toute personne justifiant d'une expérience professionnelle (exercice d'une activité professionnelle, salariée, non salariée ou bénévole) d'une durée totale cumulée de trois ans dans les métiers de la sécurité, de la sûreté et de la gestion de crise.

Le recrutement des candidats s'effectue en deux temps, à savoir une présélection sur dossier (premier temps) et un entretien individuel devant un jury de sélection (second temps).

## ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DE LA SESSION

### ■ Des séminaires mensuels

Leur progression vise à couvrir tous les champs du processus de crise, de la prévention au retour à la normale. Cet objectif intègre l'enjeu majeur d'une coopération et d'une coordination entre pouvoirs publics et acteurs privés.

### ■ Un voyage d'étude à l'étranger (obligatoire)

Ce déplacement de 5 jours dans un pays étranger permet aux auditeurs de découvrir une autre culture de la sécurité - sûreté. Les visites sont organisées avec la participation et l'appui de la représentation diplomatique française locale.

### ■ Des grands témoins

Tout au long de l'année, les séminaires associent de nombreux intervenants qui partagent leurs savoir-faire et leurs expériences sur de nombreuses crises nationales et internationales. Ils échangent avec les auditeurs et apportent leurs conseils pour définir des stratégies et mettre en place une culture de crise pérenne.

### ■ Des exercices de crise

Les installations techniques du centre de formation à la gestion de crise du département risques et crises sont utilisées pour les exercices de mise en situation. Les auditeurs sont ainsi immergés dans des situations de crise réalistes permettant d'appréhender les contraintes de la prise de décision en environnement complexe.

### ■ Des visites de centres opérationnels

Elles sont organisées dans des structures nationales (ministérielles, régionales...) ou au sein de sièges de grandes entreprises.

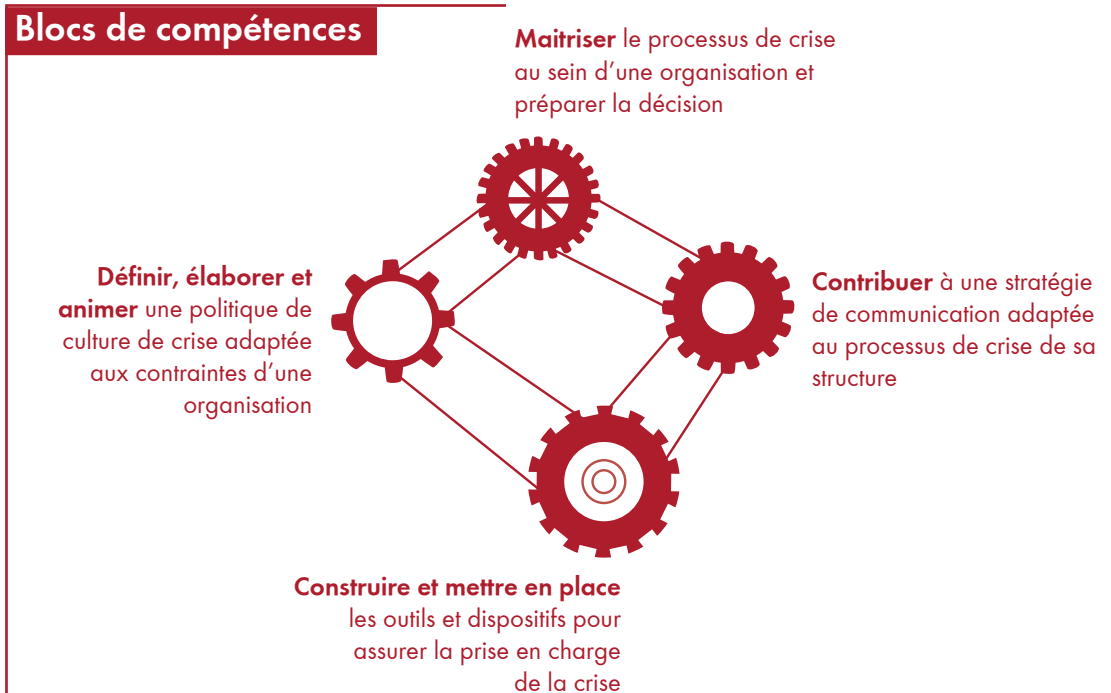
### ■ Des travaux de groupe

Les auditeurs sont répartis en plusieurs groupes de travail (GDS : groupes de diagnostic et de stratégies).

#### *L'expertise du département risques et crises*

Plus de 1 000 formations de mise en situation et de prise de décision sont à l'actif du département dont la pédagogie est reconnue par plusieurs grandes écoles du Réseau des écoles de service public ainsi que par des entreprises qui le sollicitent régulièrement pour former leurs cadres.

Des partenaires de référence : INSP, ENM, ENSP, EOGN, CDSE, Éducation nationale, Club de la continuité d'activité, Orange, Radio France, administrations et ministères, Préfecture de Police, etc.



### ■ Les blocs de compétences

#### **Bloc de compétences 1 :**

Définir, élaborer et animer une politique de culture de crise adaptée aux contraintes d'une organisation.

Analyser le contexte, le mode de fonctionnement et les situations de menaces, de risques et de crises auxquels s'expose l'organisation. Le travail individuel et collectif vise à l'élaboration d'une note stratégique de 2 à 4 pages détaillant le projet cadre du déploiement d'un dispositif de crise au sein d'une structure. La note stratégique fait l'objet d'une présentation orale de chaque groupe pendant 10 à 15 minutes. L'équipe de direction (jury) doit être convaincue d'émettre un avis favorable à la mise en œuvre du projet.

Principe de l'évaluation RNCP : Mise en situation réelle (présentation, en sous-groupes, d'une note stratégique devant un comité de direction fictif). Les candidats sont appréciés dans leur organisation collective, leur méthode d'analyse et de gestion du projet.

#### **Bloc de compétences 2 :**

Maîtriser le processus de crise au sein d'une organisation et préparer à la prise de décision en situation de crise.

Identifier les situations susceptibles de faire basculer une organisation en crise ; caractériser le profil de la crise et anticiper ses impacts potentiels sur la structure. Préparer et proposer des stratégies de gestion de la crise. Mettre en œuvre des stratégies managériales de réponses.

Tout au long des séminaires, les auditeurs vont expérimenter l'immersion en situation de crise. Une cellule d'anticipation sera créée pour accompagner la prise de décision du décideur.

Principe d'évaluation RNCP : Sont appréciées les capacités (cognitives et émotionnelles) à répondre à une situation de crise dans toutes ses composantes (gestion de projet, coordination d'une cellule de crise, anticipation des conséquences d'une situation de crise, mise en place de la continuité d'activité...). Une séance de débriefing est organisée à l'issue de cet exercice afin d'ancrer les bonnes pratiques et de travailler sur les pistes d'amélioration.

### **Bloc de compétences 3 :**

#### **Construire et mettre en place les outils et dispositifs de réponse à la crise.**

Concevoir des dispositifs de réponses, des plans de crise, de continuité d'activité, ainsi que des outils techniques. Réaliser des exercices avec et pour des retours d'expériences. Décliner la politique de prise en charge de la crise à tous niveaux de la structure. Réalisation d'un mémoire de 30 à 40 pages par les auditeurs, répartis en groupes de 6 à 10 sur des thèmes de réflexions proposés par l'IHEMI. Une problématique est établie, les matériaux permettant la rédaction sont structurés à partir des apports théoriques de la session, des interviews de personnalités et d'experts en lien avec le sujet et de recherches documentaires.

Principe d'évaluation RNCP : Lors de la restitution du mémoire, sont appréciées ; la compréhension du sujet ; la pertinence de la problématique ; la qualité de la construction de l'argumentaire ; la pertinence des préconisations ; les qualités rédactionnelles du rapport ; la clarté de la présentation orale ; l'intégration de la réflexion dans le champ de la recherche existant ; l'adéquation des préconisations avec les contraintes des opérationnels et leur faisabilité.

### **Bloc de compétences 4 :**

#### **Contribuer à une stratégie de communication adaptée au processus de crise de sa structure.**

Analyser le contexte et les enjeux de communication en interne et en externe. Faciliter le travail des acteurs de la crise par une communication adaptée. Gérer la médiatisation d'une crise en construisant des relations avec les partenaires internes et un réseau de correspondant externes. Utiliser le mediatraining pour optimiser sa communication de crise. À partir d'une situation fictive, les auditeurs doivent développer une stratégie de communication de crise qu'ils déploient à l'écrit en rédigeant une stratégie de communication dédiée. À l'oral, ils donnent une interview fictive.

Principe de l'évaluation RNCP : Le formateur évaluera tant dans le rendu écrit que lors de la performance orale ; la pertinence de la stratégie de communication de crise élaborée ; l'analyse du contexte, tant interne qu'externe ; l'exhaustivité de la cartographie des acteurs mobilisés ou impliqués ; l'adéquation du message avec les attentes des populations concernées et les actions mises en œuvre ; la capacité à transmettre des informations ; la compassion à l'égard des victimes ; la structuration du discours ; la présentation des moyens engagés et des actions menées.

### **Grille de notation :**

Chaque évaluation s'effectue selon une échelle à 5 niveaux, graduée de A à E :

- A : excellent, compétence parfaitement maîtrisée
- B : très bon, compétence très correctement maîtrisée
- C : moyen, compétence juste maîtrisée
- D : insuffisant, compétence mal maîtrisée
- E : très insuffisant, compétence non maîtrisée.

Elle est accompagnée d'une appréciation littérale. Les notes D et E sont éliminatoires.

Le titre de « Manager stratégique de la crise » est délivré aux auditeurs stagiaires qui ont satisfait aux conditions d'attribution relatives à l'assiduité et à l'évaluation de chacun des blocs de compétences conformément aux dispositions réglementaires du titre RNCP36228 (renouvelé pour 3 ans à la date du 25 février 2022). En 2021, 100% des auditeurs stagiaires ont obtenu le titre de Manager stratégique de la crise.

### ■ Une organisation et des ressources dédiées aux auditeurs

L'Institut met en œuvre un ensemble de ressources humaines et techniques qui assurent à chaque auditeur un accompagnement permanent et de qualité en vue de l'atteinte de ses objectifs professionnels.

1. L'équipe du département risques et crises, professionnels de la formation en sécurité - sûreté et en risques et crises.
2. Des outils méthodologiques et techniques éprouvés et ré-exploitable.
3. Des ressources en informatique, en communication et en espaces de travail (amphithéâtres, salles de réunion, plateaux de crise).

Lors de leur inscription, au cours et à l'issue de leur formation, les participants seront invités à répondre à un court questionnaire d'autoévaluation et d'évaluation des interventions.

### SITES

L'Institut des hautes études du ministère de l'Intérieur vous accueille au sein d'un environnement prestigieux. Le lieu principal est situé au cœur de Paris (75007) : l'École militaire. Le second est situé à Maisons-Alfort (94) : le Fort de Charenton.

Un badge d'accès et un livret d'accueil sont remis à chaque auditeur, afin de faciliter son orientation et son intégration.

### DÉROULEMENT

La 10<sup>e</sup> session nationale commencera le **12 septembre 2022** et se terminera **mi-juin 2023**.

Les séminaires auront lieu au siège de l'Institut à l'École militaire, Paris 7<sup>e</sup> arrondissement.

252 heures de formation seront dispensées au cours de 10 séminaires de **quatre jours par mois**, du lundi après-midi au vendredi midi.

Les candidats admis à suivre la session ont une obligation de présence aux séminaires et aux déplacements, conformément aux dispositions de l'engagement d'assiduité en annexe de la convention de formation.

## PROGRAMME PRÉVISIONNEL

### 10<sup>e</sup> session nationale « Management stratégique de la crise »

Volume horaire annuel: 252 heures

**Du 12 au 16 septembre 2022 - 1<sup>er</sup> séminaire  
(18,30 heures)**

**Journées de rentrée à l'École militaire**

**Séminaire commun de présentation aux auditeurs  
des trois sessions nationales**

- Les missions et le fonctionnement de l'IHEMI
- Présentation de la session nationale « Sécurité et Justice »
- Présentation de la session nationale « Protection des entreprises et intelligence économique »
- Présentation des sessions nationales de l'Institut
- Les stratégies de la sécurité et de la justice : interventions des délégués interministériels et des directeurs généraux appartenant aux ministères concernés.

**Séminaire introductif de la session  
« Management stratégique de la crise »**

- Séminaire de cohésion
- Présentation de l'organisation de l'État en crise
- Mise en place des Groupes de diagnostic et de stratégie (GDS)

**Du 3 au 7 octobre 2022 - 2<sup>e</sup> séminaire (26 heures)**

**Du terrain du risque au terrain de la crise**

- Du terrain du risque au terrain de la crise
- Analyse de risques
- Cartographie des risques
- Diagnostic de situation et anticipation
- Grand témoin
- Visite de centre opérationnel
- Audit organisationnel
- Organisation des différents acteurs face à la crise
- Mise en situation de crise

**Du 21 au 25 novembre 2022 - 3<sup>e</sup> séminaire  
(27 heures)**

**Dispositif de crise 1/2**

- La démarche projet et la culture de crise
- Grand témoin
- Fédérer l'organisation autour du dispositif de crise
- Cartographie des acteurs
- La planification de crise
- La résilience et la mutation des organisations
- Visite de centre opérationnel

**Du 12 au 16 décembre 2022 - 4<sup>e</sup> séminaire  
(27 heures)**

**Dispositif de crise 2/2**

- Résilience et mutation des organisations
- Plan de continuité d'activité
- Les cellules de crise
- Visite de centre opérationnel
- Risques, menaces, crises hybrides
- Mise en situation de crise

**Du 9 au 13 janvier 2023 - 5<sup>e</sup> séminaire (26 heures)**

**Gestion de l'information et anticipation**

- Management stratégique de l'information
- Signaux faibles et veille stratégique
- Information et renseignement, préparation d'interventions spéciales
- Méthodologie d'anticipation
- La gestion des informations : recherche, qualification et analyse
- Mise en situation de crise

**Du 6 au 10 février 2023 - 6<sup>e</sup> séminaire  
(27 heures)**

**La communication de crise**

- Le processus de médiatisation d'une crise
- La démarche stratégique de communication de crise
- Les outils de la communication
- Mediatraining
- Visite de centre opérationnel

**Du 6 au 10 mars 2023 - 7<sup>e</sup> séminaire (27 heures)**

**Prise de décision et comportements humains**

- Leadership de crise et prise de décision
- Gestion des conflits et négociation
- La gestion du stress et des émotions
- Risques psycho-sociaux
- Les techniques d'optimisation du potentiel (TOP)

**Du 3 au 7 avril 2023 - 8<sup>e</sup> séminaire (26 heures)**

**Cyber sécurité**

- Réglementation et prévention des risques
- Protection des données et des systèmes d'information
- Cyber risques et cyber crises
- Mise en situation de crise

**Du 9 mai au 12 mai 2023 - 9<sup>e</sup> séminaire (22 heures)**

**Voyage d'études à l'étranger (Séminaire commun  
avec la session nationale « Protection des entreprises et  
intelligence économique »)**

**Du 12 au 16 juin 2023 - 10<sup>e</sup> séminaire (25,30 heures)**

**Aspects juridiques et économiques de la crise. Sortie  
de crise et retour d'expérience**

- Droit de la crise, responsabilités civile et pénale
- L'impact de la crise sur le marché des assurances
- La sortie de crise
- Capitalisation et retour d'expérience
- Restitution des Groupes de diagnostic et de stratégie (GDS)

**Cérémonie de remise des diplômes et cocktail de fin  
des sessions nationales**



## DROITS D'INSCRIPTION

Les droits d'inscription à la session nationale «**Management stratégique de la crise**», destinés à couvrir une partie des frais, sont fixés, selon les candidatures, à :

• Candidatures issues du ministère de l'Intérieur	<b>3 000 euros</b>
• Candidatures autres ministères	<b>6 500 euros</b>
<hr/>	
• Candidatures étrangères relevant d'un régime de la fonction publique dans leur pays	<b>4 500 euros</b>
<hr/>	
• Candidatures issues de structures privées *	
- de moins de 50 salariés	<b>5 000 euros</b>
- entre 50 et 250 salariés	<b>6 500 euros</b>
- de plus de 250 salariés	<b>8 000 euros</b>
<hr/>	
• Candidatures individuelles relevant exclusivement de situations de fin de contrat de travail, de recherche d'emploi ou de projet de reconversion professionnelle	<b>4 500 euros</b>
<hr/>	
• Candidatures d'élus locaux ou de cadres des collectivités territoriales	<b>6 000 euros</b>
<hr/>	
• Candidatures individuelles ou ne relevant pas des catégories précédentes	<b>8 000 euros</b>

\* *sur présentation du document unifié de cotisation de l'URSAFF, ligne « effectif moyen de l'entreprise au dernier jour de la période »*

**Les droits d'inscription sont exigibles dans leur intégralité avant l'ouverture de la session.**

Les frais afférents à l'hébergement, à la restauration et au transport sont à la charge de l'auditeur ou de son employeur, excepté pour ce qui est prévu par le programme dans le cadre des déplacements.

### FORMATION PROFESSIONNELLE

L'Institut des hautes études du ministère de l'Intérieur est habilité à percevoir des fonds au titre de la formation professionnelle.

Cette formation est éligible au compte personnel de formation (CPF).



Institut des hautes études du ministère de l'Intérieur  
École militaire – Case n°39 – 1 place Joffre – 75700 Paris 07 SP

Contact: **département risques et crises**

Tél : +33 (0)1 76 64 89 88 – +33 (0)1 76 64 89 82

Courriel: [snrcrise@ihemi.fr](mailto:snrcrise@ihemi.fr) Site internet: [www.ihemi.fr](http://www.ihemi.fr)